

RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DU 9 JUIN 2011

1. Procès-verbal de la réunion du 14 avril 2011

Proposition (Wedlake et Hall) : que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 14 avril 2011 soit approuvé tel qu'il a été modifié.

ADOPTÉ

2. Rapport sur la rémunération dans le secteur public

Proposition (Walker/Halamandaris) : que le Conseil approuve la grille de rémunération dans le secteur public pour l'année civile se terminant le 31 décembre 2010.

ADOPTÉ

3. Propositions de programmes

ACC

- **Formation préalable à l'emploi d'électricien de construction au Parklands Campus**

Proposition (Wedlake/Frost) : que le Conseil approuve la demande du Assiniboine Community College (ACC) pour un programme de formation préalable à l'emploi d'électricien de construction de 15 places au Parklands Campus financé par les moyens internes pour l'année scolaire 2011 - 2012.

ADOPTÉ

- **Examen ponctuel de la capacité du programme de formation préalable à l'emploi de technicien d'équipement lourd**

Proposition (Halamandaris/Hall) : que le Conseil approuve la demande du ACC de réduire le nombre de places du programme de formation préalable à l'emploi de technicien d'équipement lourd de 30 à 15 au cours l'année scolaire 2011 – 2012 afin de libérer la capacité pour permettre de procéder à un examen du programme d'études aux conditions suivantes :

- i. Démontrer qu'on a bien consulté Apprentissage Manitoba au sujet des révisions apportées du programme;
- ii. Déterminer le montant réaffecté à l'examen du programme.

ADOPTÉ

UM

- **Baccalauréat conjoint en sciences avec spécialisation en informatique et statistique**

Proposition (Halamandaris/Wedlake) : que le Conseil approuve la demande de l'Université du Manitoba (UM) pour un programme de baccalauréat conjoint en sciences avec spécialisation en informatique et statistique de 6 places et de 120 heures-crédits pour 2011 - 2012 et les années à venir.

Le Conseil a fait savoir que certaines parties de la proposition étaient trop vagues, particulièrement les parties concernant les groupes sous-représentés et celles qui traitent de la demande de ce programme sur le marché du travail. Le Conseil a demandé à son personnel de vérifier de près la qualité des propositions de programme à venir.

ADOPTÉ

UW

- **Maîtrise en patrimoine naturel et économie du développement**

Proposition (Halamandaris/Walker) : que le Conseil approuve sans financement la demande de l'Université de Winnipeg (UW) pour un programme de 10 à 15 places de maîtrise ès art (MA) en économie de l'environnement, des ressources et du développement de 24 heures-crédits. De plus, il est recommandé que l'Université de Winnipeg revienne devant le Conseil prochainement avec un plan de mise en œuvre durable au cas où l'Université souhaite ouvrir le programme dans l'avenir.

ADOPTÉ

**“Original signé par
Jeff Kehler”**

**“Original signé par
Curtis Nordman”**

Jeff Kehler”
Secrétaire

Curtis Nordman”
Président